

RÈGLEMENT DE L'OFFRE PROMOTIONNELLE TEMPS FORT ASSURANCE

**1 mois de
cotisation
offert***

*Offre soumise à conditions

Article 1 - L'offre commerciale

Pour toute nouvelle souscription d'un contrat auto, habitation ou protection juridique, **1 mois de cotisation est offert** avec le code promotionnel '**AUTOMNE2020**'.

Article 2 - Durée de l'offre

L'offre est valable pour toute nouvelle souscription entre le 2 novembre et le 31 décembre 2020. L'ensemble des pièces, nécessaires à l'enregistrement du dossier, doit être réceptionné au 31 décembre 2020, dernier délai (cachet de la Poste faisant foi).

Article 3 - Modalités

La réduction équivaut à 1/12^{ème} de la cotisation annuelle du nouveau contrat souscrit. La réduction est déduite de la première cotisation.

Article 4 - Exclusions

Est exclue de cette offre la souscription d'un contrat auto, habitation ou protection juridique en remplacement d'un même contrat d'assurance en cours.

Cette offre est non cumulable avec toute autre offre promotionnelle assurance en cours.

Article 5 - Litige

Adrée Mutuelle – Groupe Aésio se réserve le droit, si les circonstances le justifient, d'annuler ou de modifier son offre commerciale, sans que sa responsabilité soit engagée. La participation à cette offre implique l'acceptation pleine et entière de ce présent règlement.